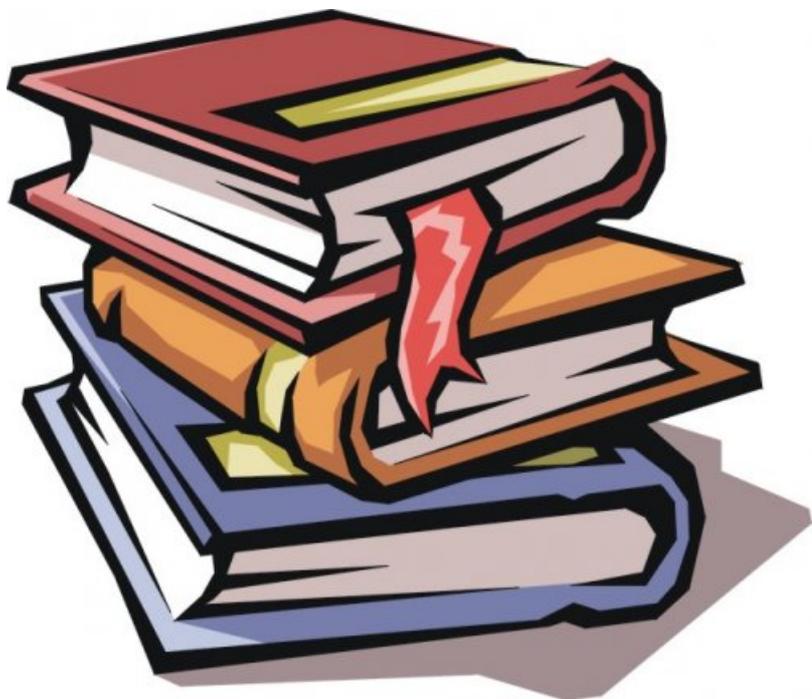




Retour des documents empruntés au CDI

publié le 12/06/2014



La fin d'année approche !

Veillez rapporter vos documents empruntés au CDI.

Date de fin des prêts : le lundi 16/06/2014.

Attention, cela ne concerne pas les manuels scolaires. Vous devez les garder jusqu'à la fin des cours.

Merci, Mme Michelin.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.